

La Moisson

Bulletin d'information du secteur Des Prairies-Brossard

Novembre 2015 vol.26 no.2

Rafale d'hiver



Brunch des retrouvailles 2015

Au club de golf de Candiac



Des heureux nouveaux retraités

suite en page 24

Sommaire



Brunch des retrouvailles

p.2

Un automne chaud !

p.4

Mot du directeur

p.5

Mot de votre président

p.6

Votre conseil sectoriel

p.7

Diner de la St-Valentin

p.8

Diner de Noël

p.9

En direct du palier national

Chroniques et billets

p.14

L'environnement

p.15

La fondation Laure Gaudreau

p.15

Condition de la femme

p.16

Condition de l'homme

p.17

Informatique

p.18

Mot de Jacques

p.19

Activités

p.20

Liste des responsables

p.22

Les conférences en photos

p.23

Retrouvailles (suite)

p.24

L'équipe du bulletin La Moisson

Directeur: Robert Champoux

Collaborateurs: Fernand Bédard, Yves Bussière, Martine Chatelain, Manon Côté, François Desgroseilliers, Jacques Dufour, Jeanne Éthier Lamoureux, Louisette Filion, Lyse Fontaine Lise Gélinas Auger, Hélène Guérard, Micheline Huot, Jocelyn Parent.

Photographie: Jocelyn Parent, Pierre André Desrosiers.

Montage, infographie: Pierre André Desrosiers.

Logiciels utilisés: Photoshop CC et InDesign CC de Adobe.

La couverture : Bourrasque de neige sur le marais de Candiac

Un automne chaud !



Les activités viennent de reprendre dans les secteurs. Dame Nature est de la partie. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, sauf que... les intervenants du monde de l'éducation portent l'école à bout de bras; le système de santé va de plus en plus mal; la population du Québec ne sait plus où donner de la tête. Le gouvernement coupe dans tous les services, mais ne cherche pas à récupérer auprès des mieux nantis. Il est sourd au cri du cœur de ses concitoyens.

Les représentants de l'AREQ ne chôment pas. Dès début septembre, ils ont participé au deuxième Forum itinérant en matière d'agression sexuelle, à Rivière-du-Loup. L'Association y a dénoncé le tabou entourant les agressions chez les femmes aînées et a formulé cinq recommandations pour attirer l'attention sur cette triste réalité et ses impacts malheureusement ignorés.

Le 14 septembre, s'est tenue une conférence de presse à laquelle participaient plusieurs organisations pour témoigner leur opposition à la normalisation des frais facturés aux patients pour des services assurés et médicalement nécessaires.

Le 22 septembre, l'AREQ a été entendue à l'Assemblée nationale au sujet du projet de loi 492 sur les droits des locataires aînés.

Ce n'est qu'un début. Les régions et les secteurs ne chôment pas non plus. À la suite du Conseil national du printemps dernier, plusieurs formations ont été données, deux entre autres concernant les sites Web et un perfectionnement en trésorerie. Vos responsables de comités se rencontreront pour élaborer leur plan d'action respectif en cette deuxième année du triennat.

On pense à la relève : dix personnes de secteurs différents ont répondu à l'appel que j'avais lancé dans la première parution de vos bulletins sectoriels. Une réflexion s'est amorcée et je pourrai vous en donner un aperçu dans une autre édition ou lors de rencontres dans vos secteurs.

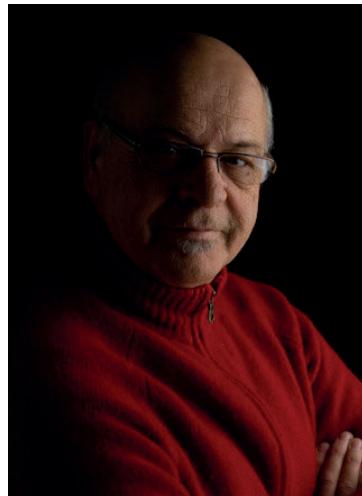
Il y aura élection à différents postes au sein des conseils sectoriels lors des assemblées générales de ce printemps. Les responsables veulent assurer une continuité dans l'organisation pour continuer de vous offrir de l'information de qualité.

Malgré le climat morose et l'incertitude concernant l'avenir de nos services publics, nous ne baissions pas les bras. Bien au contraire, nous continuerons de nous battre pour améliorer nos conditions de vie. Restons confiants et luttons ensemble pour le bien de tous nos membres.

***Christiane Potvin-Lapalme
Présidente régionale***

Changement d'adresse, de no. de téléphone, d'adresse internet
Aviser La CARRA, L'AREQ: Luce Laverdière: 1-800-663-2408, laverdiere.luce@csq.qc.net
et L'AREQ Des Prairies-Brossard: 450-632-0100, pierre.desrosiers1@videotron.ca

Mot du directeur



Vous n'aviez pas encore en mains le premier bulletin de cette année que, de notre côté, nous nous préparions pour cette deuxième publication. Encore une fois, toute l'équipe y a mis beaucoup d'ardeur pour que celle-ci soit encore tout aussi intéressante que la première, et même davantage.

En effet, lors de la première rencontre de l'équipe au cours de l'été, je me suis engagé, entre autres, à faire preuve de transparence, d'écoute et d'ouverture d'esprit; à donner un nouveau souffle à notre bulletin pour le rendre encore plus dynamique; à m'assurer de la belle facture du produit, mais aussi en garantir l'efficacité au plan de l'information et de procéder à l'évaluation continue de chacune des publications pour maintenir ou corriger leur facture.

C'est pourquoi une première rencontre a eu lieu. Chaque participante et participant a eu l'occasion de poser un regard critique sur tous les éléments constitutifs du bulletin. J'ai pris bonne note des commentaires et, du même coup, j'ai informé mes collègues que les changements seraient apportés dans les plus brefs délais, en tenant compte aussi des impératifs sur lesquels nous n'avons pas de pouvoir. Tout fut fait en collégialité. Cette rencontre a été des plus conviviales et enrichissantes pour tous.

Personnellement, j'ai invité quelques membres, hors équipe de production, de me faire leurs commentaires sur le premier bulletin. Je profite de cette tribune pour les remercier bien sincèrement pour cette belle coopération.

Cette façon de faire permettra d'être cohérent dans les publications à venir mais aussi à toujours mieux vous informer. Enfin, je remercie aussi les membres qui, par courriel, par téléphone ou de vive voix m'ont signalé leur grande satisfaction après examen et lecture du bulletin. Je vous invite à communiquer avec moi si vous avez aussi des commentaires sur cette dernière publication.

Pour terminer, je vous dirai que bientôt nous fêterons le 30^e anniversaire de notre AREQ. En effet, le secteur Des Prairies-Brossard a pris forme en 1985 desservant maintenant 15 municipalités qui s'étendent de Brossard jusqu'au poste frontalier de Lacolle. Notre bulletin sectoriel a été publié pour la première fois en 1991. Pour signaler ce 30^e anniversaire, nous vous promettons que *La Moisson* fera encore davantage pour améliorer sa facture afin de toujours mieux vous informer.

Bonne lecture!

***Robert Champoux
Directeur de La Moisson***

Robert.Champoux@gmail.com

Pour votre information en cas de besoin

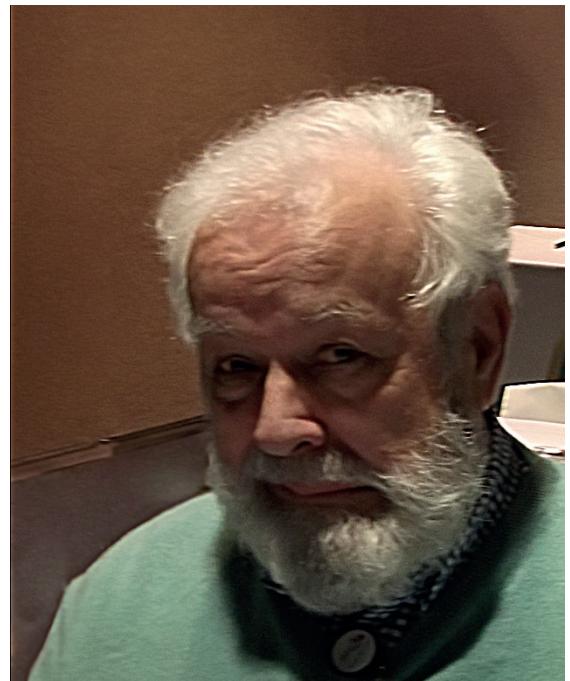
AREQ (CSQ):	1-800-663-2408	CARRA:	1-800-463-5533
RRO:	1-800-463-5185	SSQ:	1-888-380-2588
RAMQ:	1-800-561-9749	Assurances-médica-ments:	1-888-435-7999
Sécurité de la vieillesse:	1-800-277-9915	ResAut CSQ, La Personnelle:	1-800-363-6344

Mot de votre président sectoriel

Une année bien remplie

Il y a un an, une nouvelle équipe a pris la barre du secteur Des Prairies-Brossard. Nous de la nouvelle équipe, le conseil sectoriel, formons un amalgame de différentes approches pour gérer le secteur, et cela nous donne un grand avantage: une vision élargie de ce que nous pouvons et devons faire. Il faut ajouter que beaucoup de membres se sont joints à l'équipe du conseil pour l'aider et enrichir le fonctionnement des activités du secteur. Les modes de communications à nos membres en sont un bon exemple. Notre gestion des activités et des comités en est un deuxième, à la fois efficace et discrète. Et vous, les membres, profiterez d'autres améliorations à venir.

Je suis heureux d'être entouré d'une équipe aussi dynamique, dévouée et pleine d'imagination.



Je nous souhaite que la nouvelle année nous fasse vivre des plaisirs simples avec nos proches et nos amis.

***Pierre André Desrosiers
Président du secteur
Des Prairies-Brossard***

Votre trésorier vous communique le budget

Membres inscrits en date du 30 septembre 2015 : 1242

Activité brunch de la non-rentrée :

La Moisson, août 2015, Vol.26 No.1, 20 pages, 1300 copies.

Revenus: 2630,00\$

Coûts

Imprimerie:	1300,00\$
Cité poste:	195,46\$
Postes Canada:	747,50\$
Transport:	27,60\$

Débours

Repas(172):	2571,40\$
Service (15%):	385,71\$
Tps:	147,86\$
Tvq:	294,97\$
Transport:	129,60\$

Votre conseil sectoriel



Pierre André Desrosiers, président
Doris Croteau, deuxième vice-présidente
Jacques St-Pierre, premier conseiller
Micheline Huot, secrétaire
Fernand Bédard, trésorier
Jocelyn Parent, premier vice-président
Jacques Journeault, deuxième conseiller

pierre.desrosiers1@videotron.ca
croteaud@videotron.ca
jacnico@videotron.ca
michelinehuot@yahoo.fr
fernand_bedard@hotmail.com
jajlparent@hotmail.com
journault.j@videotron.ca

Échos du conseil sectoriel

L'été terminé, vos représentants reposés se sont remis au travail. Voici les dossiers sur lesquels nous travaillons.

- Recherche de personnes intéressées à se greffer au Comité de la condition des hommes et au Comité sociopolitique,
- Recherche d'une équipe pour le 30^e anniversaire de votre AREQ,
- Recherche de locaux pour les événements,
- Organisation des déjeuners mensuels,
- Mise à jour de notre liste de membres et de la liste pour la chaîne téléphonique,
- Publication du Bulletin d'information *La Moisson* en août 2015, 1 300 copies expédiées,
- Travail de préparation d'un sondage sur la perception des nouveaux membres et expédition

aux membres retraités entre le 30 juin 2010 et le 26 août 2015 (166 personnes),

- Rencontre des présidents sectoriels le 11 septembre pour le Comité de la condition des hommes,
- Acceptation d'un nouveau membre au Comité de l'environnement : Manon Côté,
- Planification et organisation du dîner de Noël prévu pour le 10 décembre à Brossard,
- Activité du 19 novembre au Comité de la condition des hommes,
- Conférence prévue sur *La généalogie*, le 5 novembre 2015,
- Rencontre sectorielle au rythme d'une par mois au local de l'APL à La Prairie.

Diner de la Saint-Valentin

Voici une invitation spéciale pour vous!

Votre comité sectoriel vous offre l'occasion de débuter cette journée placée sous le signe de l'amour par un dîner où surprises et bonne «bouffe» seront au rendez-vous.

Restaurant l'Académie-Brossard

2151, boul. Lapinière, Brossard, J4W 2T5

Date : le jeudi 11 février 2016

Heure : Arrivée 11h30 et repas à 12 h.

Coût : 25 \$ incluant taxes et service.

Un 10 \$ sera remis à chaque membre sur présentation de leur carte de membre. *Inscription obligatoire auprès de Claire Fournier (450-659-0909)*

avant le 1 février afin de connaître le nombre de réservations pour le repas

MENU

Potage au goût du chef ou salade mesclun et sa vinaigrette dijonnaise crémeuse

Scaloppine marsala (champignons, vin marsala)

Suprême de poulet grillé, (à la limette)

Saumon de l'Atlantique (crème de basilic)

Linguini con gamberi (crevettes, feta, épinards, tomates)

Spaghetti carbonara (pancetta, crème, œufs)

Café ou thé et dessert

Nous vous invitons à vous parer de vos plus beaux atours

Puisque c'est aujourd'hui votre tour

Venez savourer la beauté de ce jour

Et célébrer votre amour.

Bénévole de l'année 2015 - 2016

Toute ma reconnaissance :

- à ceux qui ont travaillé sur le comité de sélection;

- à Fernand Bédard pour l'excellent choix de la carte qui s'intitule «Merci d'avoir pris le temps», qui accompagnait le bon d'achat, cadeau apprécié;

- à la vie qui m'a permis de consacrer de précieuses heures à mettre un peu de soleil chez ceux qui sont moins chanceux;

- à mon conjoint de m'avoir accompagnée dans la majorité de mon bénévolat à l'étranger.

SOUVENIRS! MERCI À TOUS!

Diane Trudeau

Diner de Noël

Au programme : REPAS, RÉJOUISSANCES,CHANTS, MUSIQUE, DANSE, CADEAUX.

Invitation à notre dîner du secteur pour souligner les festivités de Noël.

Pour les membres qui fêtent leur 75^e, 80^e, 85^e, 90^e ou 95^e, anniversaire de naissance cette année, veuillez prendre bonne note des renseignements ci-après.

Date: le jeudi 10 décembre 2015, à 11h15

Lieu: Centre socioculturel de Brossard (*La Grande Salle*)

7905, avenue San-Francisco, Brossard, J4X 2A4

Cocktail: punch aux fruits, non alcoolisé

Repas:

Assiette de crudités et trempette, salade californienne

Velouté de poireaux

Suprême de poulet mariné aux 3 épices, tourtière et gelée de canneberges

Pommes de terre grelot rôties au romarin, légumes du jardin, sauce.

Dessert : spécial de Noël.

Café, thé. Vin: vous pouvez apporter votre vin . Eau : sur les tables.

Coût : 35 \$ pour les membres du secteur, 40 \$ pour les non-membres, (coût réel 44 \$)

ATTENTION

Les membres qui fêtent leur 75^e, 80^e, 85^e, 90^e ou 95^e, anniversaire de naissance cette année, en 2015, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 le repas vous est offert gratuitement par votre conseil. Pour les octogénaires et les nonagénaires, une surprise vous attend.

Musique, chant, danse et animation avec Carl Gauthier, chanteur, animateur, trompettiste et harmoniciste, un musicien rempli d'énergie.

Depuis 1987, il donne des spectacles partout au Québec et dans de nombreux festivals.

RÉSERVATION

Complétez le coupon-réponse requis pour cette activité (**en lettres moulées**) avec votre # de membre sur votre carte AREQ pour bénéficier du prix de 35\$.

Date limite: coupon-réponse reçu au casier postal **au plus tard le 1^{er} décembre 2015.**

Si vous êtes seul, faites-nous parvenir coupon et chèque et nous vous placerons avec d'autres personnes seules.

Tables réservées: les groupes de 4 personnes ou plus sont invités à réserver une table (maximum de 8 personnes).

Inscrivez le nom du responsable de votre groupe en tête du coupon-réponse.

Le responsable d'une table réservée transmet les chèques des personnes de sa table avec leurs coupons-réponse.

Les chèques sont libellés à l'AREQ Des Prairies-Brossard

Chèques et coupons-réponse sont postés à

AREQ Des Prairies-Brossard (diner de Noël)

C.P. 204, Delson,(Qc).J5B 2H5

Votre coupon-réponse est au bas de la page suivante: découpez-le et postezez-le avec votre paiement.

Les personnes ayant des restrictions alimentaires (R A) doivent l'inscrire sur leur coupon d'inscription en indiquant la nature de la restriction.

En direct de

Légalisation des frais accessoires

L'amendement du ministre Barrette contrevient à la Loi canadienne sur la santé

Québec, le 14 septembre 2015 – Plusieurs organisations font front commun pour témoigner leur opposition à la normalisation des frais facturés aux patients pour des services assurés et médicalement nécessaires. Ces organismes interpellent le ministre de la Santé Gaétan Barrette en soulignant que l'amendement législatif qu'il souhaite adopter en ce sens crée un système à deux vitesses pourtant interdit par la Loi canadienne sur la santé.

Santé Canada avait d'ailleurs confirmé en juin dernier que « les frais reliés à la prestation des services médicaux assurés sont des frais modérateurs ou de la surfacturation » et que « la Loi interdit de tels frais ». En contrevenant ainsi à la loi, le Québec pourrait perdre plusieurs millions en transferts fédéraux, ce qui n'est certainement pas dans l'intérêt de la population et des patients.

Des changements majeurs par simple règlement

Rappelons qu'en juin dernier, le ministre Barrette a annoncé son intention de déposer un amendement au projet de loi 20 visant à « normaliser » les frais accessoires. L'amendement au projet de loi, actuellement à l'étude en commission parlementaire, permettra au gouvernement de prévoir, par simple règlement, que certains services assurés pourront faire l'objet de facturation directe aux patients. Ces frais, facturés lors de consultations médicales en cabinet, relèvent du fonctionnement d'un cabinet privé : services, fournitures et équipements ou tests diagnostiques effectués dans le cadre de la prestation d'un service assuré.

Plusieurs organisations s'unissent donc pour témoigner leur opposition à cette normalisation des frais facturés

aux patients pour des services assurés et médicalement nécessaires. Il s'agit de Médecins québécois pour le régime public (MQRP), de la Coalition Solidarité Santé, de la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles, de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), du Conseil pour la protection des malades, du Réseau FADOQ, de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et de la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ).

Un système à deux vitesses

La Dre Isabelle Leblanc, présidente de MQRP, résume la situation : « Le ministre se donne le droit de normaliser les frais accessoires par simple règlement; or, même en les encadrant, ceux-ci viennent bafouer le droit à la santé pour tous. Cela vient consacrer un système à deux vitesses et c'est une attaque frontale au principe de gratuité du réseau public. »

Le problème des frais accessoires abusifs – et souvent illégaux – va en s'amplifiant et en rendant l'accès aux soins difficiles pour plusieurs. Jean Lacharité, de la CSN, rappelle que « l'Assemblée nationale avait unanimement convenu en 2013 d'éliminer les frais accessoires; leur légalisation par le ministre Barrette est un affront. Le ministre avalise la tarification du droit à la santé. Créer des obstacles financiers aux soins de santé contrevient à l'un des principes fondateurs de la Loi canadienne sur la santé : l'accessibilité. »

suite et fin : page suivante

Membre (M)	Nom	Prénom	# Membre
Non-membre (N)	Nom de lle pour les dames		(RA)
1. responsable() tel:			
2. ()			
3. ()			
4. ()			
5. ()			
6. ()			
7. ()			
8. ()			

I'AREQ (palier national)

Pas d'acceptation sociale

De son côté, le président de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), Pierre-Paul Côté, a réitéré le refus des personnes aînées de payer pour des frais qui devraient être couverts par le régime public : « Le ministre de la Santé nous berne lorsqu'il dit vouloir encadrer les frais accessoires facturés sous prétexte que les gens acceptent cela! C'est faux. Nous nous opposons à ces frais, car ils compromettent carrément l'accessibilité au système de santé pour les plus vulnérables de la société et les personnes aînées. » Geneviève Dorval, membre du comité de lutte en santé de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, explique : « Contrairement à l'allégation du ministre Barrette, les frais accessoires sont loin d'être « acceptés » et personne n'est bien content » de devoir sortir son portefeuille. C'est ce que permet de constater notre registre des frais facturés lors de consultations médicales ».

Le coordonnateur de la Coalition Solidarité Santé, Jacques Benoit, abonde dans le même sens : « En agissant de la sorte, le ministre et son gouvernement continuent de nous amener à remplacer notre carte d'assurance-maladie par notre carte de crédit.

Un accès réduit aux soins

Pour Me Paul Brunet, du Conseil pour la protection des malades, «les frais accessoires empêchent l'accès aux soins pour plusieurs citoyens et patients. En cela, ils contreviennent à la Loi canadienne sur la santé et à l'exigence quant à l'accès universel et gratuit aux soins.»

Même son de cloche chez les autres organismes partenaires : « Le ministre sait très bien que pour beaucoup trop de patients, ces soins sont loin d'être accessoires. Qu'ils soient couverts par l'État est essentiel! Pourquoi inquiéter davantage un patient sur sa capacité financière à se payer des soins, lui qui a bien assez de s'inquiéter de sa santé? La normalisation des frais accessoires est inadmissible parce que la qualité de vie des aînés est déjà dans la marge de crédit! », ajoute Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ. « Le ministre sait très bien que pour beaucoup trop de patients, ces soins sont loin d'être accessoires. Qu'ils soient couverts par l'État est essentiel!

Pourquoi inquiéter davantage un patient sur sa capacité financière à se payer des soins, lui qui a bien assez de s'inquiéter de sa santé? La normalisation des frais accessoires est inadmissible parce que la qualité de vie des aînés est déjà dans la marge de crédit! », ajoute Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ.

Une privatisation détournée

La normalisation de frais pour avoir accès à un médecin est un affront au système public en santé. « La facturation de frais accessoires constitue une privatisation détournée du financement des soins et attaque de plein fouet l'accessibilité aux services de santé. Elle met directement en péril le droit à la santé pour tous. Ce gouvernement agit sournoisement en refilant, sans consultation publique, la facture aux usagers. Il impose à la société québécoise un tournant majeur pour lequel il n'a pas sollicité ni obtenu de mandat », a souligné Claire Montour, présidente de la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ).

Line Larocque, 1re vice-présidente de la FIQ, abonde dans le même sens : « Le gouvernement veut faire encore un pas de plus vers la privatisation du réseau de la santé. Les professionnelles en soins demandent au ministre de la Santé de revenir sur sa décision et de ne pas pénaliser les familles, la classe moyenne et les plus démunis en plus de mettre en péril la pérennité du caractère public de certains soins. »

D'autres solutions

Les intervenants rappellent également que la facturation de frais accessoires pour des services assurés constitue une double facturation, pratique également interdite au Québec par la Loi sur l'assurance maladie. Afin d'améliorer l'accessibilité aux soins, les organisations rappellent que des solutions existent, comme la bonification de l'offre publique de services dans les établissements publics et enjoignent le ministère à négocier avec les fédérations pour que les frais en cliniques soient entièrement défrayés par l'État.

Sources: [MQRP](#), [Coalition Solidarité Santé](#), [AREQ](#), [CSN](#), [Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles](#), [Conseil pour la protection des malades](#), [FIQ](#), [FSQ-CSQ](#), [Réseau Fadoq](#)

Renseignements : Dominic Provost, conseiller en communication – AREQ Cell. : 418 929-4082, courriel : provost.dominic@csq.qc.net

En direct de

Régime d'assurance maladie (régime A)

Lors du renouvellement de 2015, des modifications concernant le remboursement de certaines garanties de professionnels de la santé du régime Santé Plus ont été proposées puis adoptées par le conseil d'administration d'ASSUREQ. L'objectif visé était de répondre aux besoins des membres tout en s'assurant de préserver la santé financière du régime. C'est pourquoi ces garanties ont été regroupées sous un montant maximum remboursé afin de permettre un remboursement par traitement plus avantageux par personne assurée.

Il était alors difficile de prévoir l'impact réel de cette modification. Cependant, douze mois plus tard, nous sommes à même de constater que les ajustements appliqués l'an dernier étaient certes adéquats, le renouvellement de 2016 au même taux que celui de 2015 en est la preuve. Ces tarifs incluent, cette année encore, un congé de prime de 3\$ par mois par personne adhérente.

Évolution du coût de la prime en assurance maladie de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Santé - individuel	19,76 \$	19,76 \$	19,76 \$	21,40 \$	21,40 \$
Santé - monoparental	23,96 \$	23,96 \$	23,96 \$	25,88 \$	25,88 \$
Santé - familial	38,34 \$	38,34 \$	38,34 \$	41,32 \$	41,32 \$
Santé Plus - individuel	33,38 \$	33,38 \$	33,38 \$	37,56 \$	37,56 \$
Santé Plus - monoparental	40,06 \$	40,06 \$	40,06 \$	45,01 \$	45,01 \$
Santé Plus - familial	63,09 \$	63,09 \$	63,09 \$	70,68 \$	70,68 \$

(La taxe de vente provinciale de 9% doit être ajoutée à ces montants)

Ce tableau démontre que la prime d'assurance maladie a subi une seule augmentation depuis 2012.

Régime d'assurance vie (régime B)

En réalité, une hausse de prime aurait dû s'appliquer à la protection individuelle en assurance vie en raison de l'expérience du groupe. Cependant, la surprime ajoutée en 2009 à la prime d'assurance vie de la personne adhérente a permis, cette année encore, de compenser cette augmentation.

I'AREQ (palier national)

Le coût s'appliquant à l'assurance vie de la personne adhérente (protection individuelle) et à celle de l'assurance vie des personnes à charge (protection familiale) est donc maintenu au même taux que celui de 2015.

Évolution du coût de la prime en assurance vie de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Choix 1 - individuel	15,72 \$	17,40 \$	17,40 \$	17,40 \$	17,40 \$
Choix 1 - familial	22,74 \$	25,04 \$	25,04 \$	25,87 \$	25,87 \$
Choix 2 - individuel	31,44 \$	34,80 \$	34,80 \$	34,80 \$	34,80 \$
Choix 2 - familial	38,46 \$	42,44 \$	42,44 \$	43,27 \$	43,27 \$
Choix 3 - individuel	47,16 \$	52,20 \$	52,20 \$	52,20 \$	52,20 \$
Choix 3 - familial	54,18 \$	59,84 \$	59,84 \$	60,67 \$	60,67 \$

(La taxe de vente provinciale de 9% doit être ajoutée à ces montants)

Ce tableau démontre que la prime d'assurance vie en protection individuelle a subi une seule augmentation depuis 2012 et que celle de l'assurance vie en protection familiale a subi 2 légères hausses depuis 2012.

Pour plus de détails, nous vous invitons à lire l'article *Le régime collective ASSUREQ au 1er janvier 2016* qui paraîtra dans le [Quoi de neuf, édition hiver \(décembre 2015\)](#).

Vous pouvez également communiquer avec moi par téléphone ou par courriel.

Bonne journée!

Johanne Freire

Conseillère en Sécurité sociale

l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec-AREQ (CSQ)

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100

Québec (Québec) G1K 9E7

Tél. : 418 525-0611 ou 1 800 663-2408 Téléc. : 418 525-0769

Courriel: freire.johanne@csq.qc.net

Comité environnement

L'AUTOMNE ET L'HIVER : LA NATURE C'EST COOL!

Plusieurs études démontrent que nous devenons de plus en plus sédentaires et captifs de nos écrans d'ordinateur, de télévision et du téléphone. Nos enfants souffrent de « déficit nature »! Pourtant la nature s'offre sans frais à tous ceux qui veulent bien aller à sa rencontre. Une sortie de 20 minutes par jour favorise une humeur plus stable, une concentration accrue dans les heures qui suivent et une meilleure santé cardiorespiratoire tant chez les enfants que chez les adultes ([Reeves, F. \(2011 Planète cœur-Santé Cardiaque et environnement, Éditions MultiMondes et CHU Sainte-Justine\)](#).

Alors, allons jouer dehors en famille! Ramasser les feuilles à l'automne permet de reconnaître les sortes d'arbres en s'amusant. Aller cueillir des pommes au verger, ramasser les légumes pour apprendre comment poussent nos aliments est intéressant pour petits et grands. Une promenade dans un parc ou en forêt pour admirer les coloris, sentir les bonnes odeurs et voir les petits animaux se préparer pour l'hiver ou ramasser des trésors comme des cocottes, des roches, des feuilles nous mettent en forme et nous remettent en contact avec les beautés du monde qui nous entourent. Où vont les animaux l'hiver? S'amuser à retrouver les traces de leur passage, à deviner où ils se cachent, chercher où vont les oiseaux quand ils partent de chez nous sont des bonnes occasions de dialoguer entre grands-parents et petits-enfants sur les « vraies affaires ». Planter des bulbes pour voir les tulipes au printemps émerveillera vos petits-enfants et créera un contact naturel et fort entre les générations. L'hiver, allez faire un bonhomme de neige, un ange dans la neige ou un fort et retrouvez votre cœur d'enfant au propre comme au figuré, car jouer dehors et faire de la raquette, du ski, patiner, glisser ou simplement marcher vous assureront une meilleure santé cardiovasculaire, feront baisser votre niveau de stress et de cholestérol et vous amuseront comme des enfants. Nos jeunes ont besoin de s'enraciner dans leur environnement; ces liens affectifs qu'ils créeront avec vous et avec la nature leur permettront de se développer harmonieusement et de mieux connaître pour mieux défendre leur environnement.

DÉFENSEURS DU FLEUVE!

Le fleuve Saint-Laurent passe près de chez vous. L'estacade du Pont Champlain, les pistes cyclables et les nombreux parcs qui le bordent nous permettent de l'admirer. Il est la source d'eau potable de la majorité de nos municipalités et de plus de 40% de tous les Québécois.

Notre fleuve est menacé par le passage de l'oléoduc de Trans-Canada et par les trains, bateaux ou camions remplis de pétrole qui parcouruent nos municipalités. La communauté métropolitaine de Montréal (CMM) vient d'entreprendre une vaste consultation publique sur le projet de l'oléoduc. Déjà les villes de Laval, Terrebonne et Longueuil se sont positionnées contre son passage sur leur territoire principalement pour une question de protection des sources d'eau potable municipales. Le pétrole et l'eau ne font pas bon ménage : une seule goutte d'huile peut contaminer plus de 25 litres d'eau. Les compagnies de nettoyage n'arrivent jamais à contenir ou à décontaminer complètement un cours d'eau lors d'un accident ou un déversement. Le lac Mégantic, la rivière Kalamazoo aux États-Unis, les lagunes de Mercier en sont des exemples.

Soyons des défenseurs du fleuve, demandons à nos municipalités de se joindre à celles qui demandent de stopper ce projet qui aura des impacts sur l'approvisionnement en eau de tous les Québécois en plus de causer des gaz à effets de serre qui eux auront un effet dévastateur sur notre climat.

NOTRE EMPREINTE DE L'EAU

Pour fabriquer une bouteille d'eau d'un litre et la transporter, il faut 3 litres d'eau et ½ litre de pétrole. Une bonne manière de réduire nos besoins en eau et en pétrole est de boire l'eau du robinet qui est testée sur plusieurs paramètres plusieurs fois par jour alors que les eaux embouteillées contiennent, dans 40% des cas, des bactéries pouvant vous rendre malades. Enfin, elles ne sont testées par Santé Canada qu'environ une fois tous les 6 ans.

(suite et fin au bas de la page suivante)

Fondation Laure-Gaudreault

La Fondation Laure-Gaudreault célèbre cette année le 25e anniversaire de sa fondation. En effet, c'est en 1991 que la FGL a recueilli ses premiers dons. Depuis ce temps, grâce à la générosité de donatrices et donateurs comme vous, elle a pu remettre près de 2 millions \$ à des centaines d'organismes d'aide aux personnes âgées ou d'aide aux jeunes, répondre directement à des besoins particuliers de personnes et appuyer la recherche médicale visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Même si la priorité de la Fondation vise à remettre chaque année la plus grande partie de l'argent recueilli, elle a tout de même pu constituer un fonds de capital de plus de 280 000 \$ qui vise à assurer sa pérennité et à générer des intérêts pour soutenir la donation annuelle.

Vous nous avez déjà appuyé en participant à des activités de financement de la Fondation (golf, quilles, activités de loisirs, théâtre, campagne de financement, tirages, etc.) ou encore en répondant à une demande de sollicitation ou de commandite.

À titre de président provincial de la FGL, je me permets de vous inviter à participer au 25e de la FGL, en renouvelant votre donation ou en faisant un premier don.

(L'argent recueilli dans la région servira à financer les activités de la région).

Pour vous faciliter la tâche, nous vous invitons à visiter le site internet sécurisé de la FGL www.fondationlg.org pour obtenir de l'information et à l'utiliser pour poser votre geste de générosité. Pour tous renseignements supplémentaires n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de la FGL qui verra à donner suite à votre demande.

Robert Gaulin, président

Clément Archambault, à la présidence régionale (Montérégie)

LE SAVIEZ-VOUS?

Il faut : 10 litres d'eau pour fabriquer une seule feuille de papier,

1 000 litres d'eau pour fabriquer un litre de lait,

1 600 litres d'eau pour un kilo de pain,

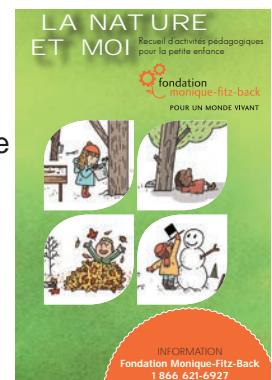
2 700 litres d'eau pour un T-shirt de coton,

15 400 litres d'eau pour un kilo de bœuf,

270 000 litres d'eau pour fabriquer un ordinateur portable.

Pour d'autres idées consultez

« **La nature et moi** » sur le site de la fondation Monique Fitz-Back : fondationmf.ca



Les plastiques sont fabriqués à base de pétrole. Réduire nos sacs et nos bouteilles de plastique à usage unique est une très bonne façon de réduire notre empreinte de l'eau et notre empreinte carbone (pétrole= gaz à effets de serre). De plus, les plastiques se retrouvent dans l'environnement causant de nombreux problèmes aux animaux marins et se retrouvent souvent dans les poissons que nous consommons par la suite.

Pour plus de renseignements sur l'eau consultez le site : eausecours.org

Votre comité:

Jeanne Éthier-Lamoureux

Lise Gélinas-Auger

Martine Chatelain

Manon Côté

Chroniques

Comité sectoriel de la condition de la femme

Eh oui ! la «Journée de la femme» est de retour et nous sommes heureuses de vous inviter à y participer.

Date: le jeudi 10 mars 2016

Endroit: Centre sportif de Delson (Aréna)

100, Avenir Delson, Delson, J5B 1S3

Coût: 12 \$ pour les membres ; 17 \$ pour les non-membres . Ce montant inclut le dîner et les deux activités.

Inscription: compléter le coupon-réponse dans le présent bulletin. **La date limite est le 1er mars 2016.**

Horaire de la journée :

8 h 45 : Accueil

9 h 15 : Conférence

11 h 30 : Dîner

13 h : Atelier interactif

15 h : Départ



La conférence sera donnée par Mme Michèle Gélinas, historienne et auteure du livre "Ma voisine dérange". Elle nous fera le portrait de femmes d'un autre siècle qui dérangeaient et se battaient contre les préjugés et les mœurs de l'époque.

L'atelier interactif VIACTIVE sera animé par Mme Anne-Renée Hert, kinésiologue. Animatrice passionnée, elle nous entretiendra sur certains mythes et réalités liés à l'activité physique.



Nous vous demandons d'avoir une tenue confortable qui vous permettra de faire de légers exercices.

Bienvenue à tous et à toutes. Nous vous attendons en grand nombre.

[Lise Fontaine](#) (514-767-0663)

[Hélène Guérard](#) (450-656-5051)

Membres : 12 \$ Non-membres : 17 \$

NOM	PRÉNOM	No. téléphone	Montant payé
1 : _____			
2 : _____			

Chèque libellé à : AREQ Des Prairies-Brossard daté du 10 mars 2016

Faire parvenir AVANT LE 1er MARS 2016 à :

Lise Fontaine

2557, boul. des Trinitaires, Montréal, QC H4E 2R6

Comité sectoriel de la condition de l'homme

Conférence sur les aidants naturels masculins

Le 16 octobre dernier, nous étions 15 membres masculins de l'AREQ de la Montérégie, à participer à la présentation de la recherche « L'Aide au masculin » par son auteur [Jacques Couture](#), travailleur social actuellement à l'emploi de la société d'Alzheimer de Montréal.

Le Regroupement des organismes montérégiens d'aidants naturels ([ROMAN](#) et [APPUI](#)) a commandé cette étude en constatant que peu d'hommes font appel aux organismes de soutien, même s'ils représentent 40 % des aidants naturels. D'ailleurs, j'avais demandé au ROMAN de nous trouver des aidants naturels masculins prêts à témoigner de leur vécu d'homme aidant naturel : un seul a accepté et il s'est avéré être un membre de l'AREQ Des Prairies-Brossard, M. André Noël. Nous le remercions grandement pour son témoignage.

L'augmentation de l'espérance de vie et la baisse graduelle de l'écart entre hommes et femmes, font en sorte que de plus en plus d'hommes se trouvent en situation d'aider un parent ou un(e) conjoint (e) lors d'une maladie incapacitante, soit physique ou cognitive.

Être aidant naturel peut devenir graduellement une tâche à temps plein dans l'espace privé du foyer. L'aidant veut faire preuve de courage et de résilience face à l'être cher. Mais l'épuisement s'installe en prenant forme de sentiments d'enfermement, du désir de fuite, accompagné de culpabilité.

Un Superman se dit: « Je vais y arriver tout seul ». Mais une recherche a recensé que la moitié des aidants naturels décèdent avant l'aidé. Surmenage, système immunitaire affaibli ???

Les gouvernements reconnaissent depuis le début des années 2000 le rôle essentiel des aidants naturels qui dispensent plus de 80 % des soins aux personnes atteintes de maladies incapacitantes. Mais les hommes éprouvent des difficultés à demander de l'aide aux organismes publics ou communautaires qui offrent un soutien.

Ils se disent peu dérangés par le fait que 90 % des intervenantes dans ce domaine sont des femmes, mais on constate que certains sujets comme la sexualité ne sont abordés qu'avec des intervenants masculins. Ils n'aiment pas les groupes de soutien, ils préfèrent des rencontres sur des thèmes concrets. Ils hésitent à demander les ressources de répit, qui pourraient leur permettre de prendre un temps personnel de récupération, car ils en ont un grand besoin pour leur santé mentale.

Ce ne sont que quelques bribes de la présentation du 16 octobre. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de « L'Aide au masculin » au ROMAN, à Brossard au coût de 21,50 \$, j'ai en consigne quelques copies à 20,00 \$. Le ROMAN vient de publier un [Répertoire pour les aidants naturels](#) de la Montérégie, j'ai une copie en pdf que l'AREQ tente de mettre en ligne.

François Desgroseilliers (450-812-8856)
Comité de la condition de l'homme
blu@videotron.ca

DES RESSOURCES
POUR VOUS !

Répertoire pour proches aidants d'aînés



Informatique

Résumé de la conférence sur les fraudes

Ce texte est un résumé de la conférence régionale sur les fraudes à laquelle j'ai assisté. Cette conférence traitait de la fraude en générale et non uniquement des fraudes par Internet. Il faut dire que plus les moyens techniques se développent plus il est urgent d'être à l'affût et sur ses gardes. La conférence a été présentée par l'agent Éric Poirier et l'agente Tania Lafond du service de police de l'agglomération de Longueuil. Les principaux points traités ont été les suivants:

- 1- Types de fraudes
- 2- Quelques conseils pratiques
- 3- Quoi faire comme victime?
- 4- Mythes à détruire
- 5- Ressources.

Le facteur temps, l'indépendance de fortune (nous avons beaucoup moins d'obligations familiales) et avoir un grand cœur (ramasser de l'argent pour un organisme) sont les 3 facteurs exploités dans les fraudes.

1- Les types de fraudes :

Fraudes relatives aux organismes de bienfaisances:

Fraudes par téléphone et cellulaire (arnaque Microsoft), vente de cellulaires...;

Fraude liée à l'emploi (cf. l'émission La Facture); Fraudes du « besoin d'argent urgent ». Ici on joue sur l'émotif et le non rationnel. ([Arnaque des grands-parents](#), ...);

Fraudes par Internet (hameçonnage). On va à la pêche... les héritages, les personnes qui ont le cancer et veulent donner leur argent...

Loteries, les tirages au sort et les concours;

[La vente pyramidale](#);

Fraudes médicales ou liées à la santé (les médicaments moins chers, les produits miracles...);

Fraudes liées à une offre de service (rénovation, thermopompes, neige, asphalte, [voyages](#)...);

[Les transferts d'argent](#) (Western Union...).

2- Protéger votre identité

Attention aux transferts, virements d'argent; Vérifier les personnes (références, identité, etc.); Attention au téléphone (identification); Attention sur le web (transactions, protection des informations, site sécurisé HTTPS); Les courriels ne sont jamais sûrs.

3- Quoi faire si je suis victime?

Signalez la fraude; Contactez votre institution financière pour les aviser de la situation et des informations transmises aux fraudeurs ; Si vous avez transféré de l'argent via Western Union ou MoneyGram, communiquez immédiatement avec ce service.

4- Mythes à détruire

Les fraudeurs ne s'intéressent qu'à de grosses sommes d'argent. FAUX. Une fraude de 20 \$, répétée à la vitesse de la lumière, en vaut la peine et personne ne va déclarer cette fraude car le montant est trop petit.

La police ou un autre organisme remboursera mes pertes. FAUX.

Seulement l'argent intéresse les fraudeurs. FAUX.

[Autres mythes](#)

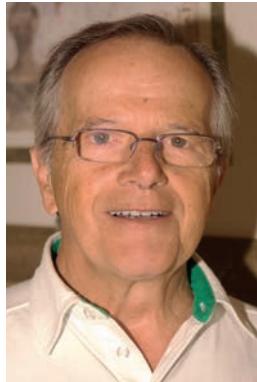
5- Les ressources

- Equifax : 1-800-465-7166
- TransUnion : 1-866-525-0262
- www.autorites-valeurs-mobilieres.ca
- www.arc-cra.gc.ca 1-800-267-2384 (Agence revenu Canada)
- <https://www.lautorite.qc.ca>
- <http://www.canada.ca>
- www.bureau dela concurrence.gc.ca
1-800-348-5358
- www.centre antifraude.ca 1-888-495-8501
- www.legalinfo.org/seniors/pdfs/b.pdf

Yves Bussière

Le grain de sel de Jacques

Non à la guerre... Mais y avons-nous bien pensé?



Il s'agit là d'un NON qui interpelle plus qu'on ne le soupçonne.

La guerre n'est pas que militaire, surtout pas.

Afficher un drapeau blanc au balcon, à la fenêtre, porter un foulard blanc au cou, un ruban blanc à son vêtement, participer à une marche pour la paix, signer une pétition pour la paix signifient quoi au juste?

Quand je peste contre la météo, je suis en guerre. Quand je hausse le ton pour me faire convainquant, je suis en guerre. Quand je pense à lui rendre la monnaie de sa pièce, je suis en guerre. Quand je triche, mine de rien, je suis en guerre. Quand je fais un tout petit vol, je suis en guerre. Quand je mens, je suis en guerre. Quand je me fous de l'autre, je suis en guerre. Quand je suis en colère, je suis en guerre. Quand je suis un danger sur la route, je suis en guerre. Quand je n'écoute pas qui me parle, je suis en guerre. Quand j'ignore le pauvre, je suis en guerre. Quand je me sers de l'autre à mon seul profit, je suis en guerre. Quand je dis du bien de quelqu'un, m'assurant d'abord que quelqu'un d'autre me contredira, je suis en guerre. Quand je regarde de haut, je suis en guerre. Quand je néglige ma santé ou quoi que ce soit, je suis en guerre.

Quand j'abuse de qui ou quoi que ce soit, je suis en guerre. Quand je suis grivois ou grossier, je suis en guerre. Quand je menace, je suis en guerre. Quand je médis ou pire quand je calomnie, je suis en guerre. Et cette liste pourrait s'allonger tant et plus.

Je suis d'abord en guerre contre moi-même; les conflits intérieurs se succèdent sans arrêt. Dois-je ou ne dois-je pas...? Ai-je bien fait de...?

L'ensemble humain ne saurait être qu'à l'image de la moyenne de ses composants dont je suis.

Il en est des maux de l'humanité comme de ceux de chacun des individus qui la composent. C'est comme la grippe, personne ne la veut, mais très peu l'évitent. Lorsqu'elle nous frappe d'aplomb, c'est une armée d'antibiotiques qu'on lance à son assaut. Et la grippe sera d'autant plus tenace que notre corps, (j'ai failli dire notre cœur) sera intoxiqué... L'humain est conflit, il en est victime ou victorieux, amoindri ou grandi. Loin de moi d'encourager la guerre à tout prix mais, tant et aussi longtemps que le cœur de l'homme ne cherchera pas à réduire son intoxication, il lui faudra à intervalles réguliers un remède cheval.

Pas surprenant qu'on ait mal à l'âme; on s'évertue à endormir le symptôme sans chercher la cause. La chaîne humaine ne saurait être plus forte que le plus faible de ses maillons. ***Il n'appartient qu'à moi d'y voir.***

(Ce texte a été envoyé aux principaux journaux du Québec lors de la guerre du Golfe en janvier 1991 et demeure toujours d'actualité. jd)

Jacques Dufour

Activités du secteur

Danse en ligne à Candiac

Session hiver 2016 : 15 cours

Date: Du lundi 4 janvier 2016 au lundi 18 avril 2016
inclusivement. Relâche le 28 mars(lundi de Pâques)

Coût: 60,00 \$ pour un cours d'une heure (55,00 \$ pour les membres de notre secteur)
90,00 \$ pour un cours de 2 heures. (80,00 \$ pour les non- membres)

Le montant dû devra être acquitté dès le premier cours (argent ou chèque libellé au nom de AREQ des Prairies-Brossard)

N. B. : Les nouveaux danseurs sont invités à venir essayer et peuvent payer au deuxième cours.

Horaire: 12 h 40 à 13 h 40 «débutants»
13 h 50 à 14 h 50 «intermédiaires»
15 h 00 à 16 h 00 «avancés»

Lieu : Complexe Roméo Patenaude (Salon Montcalm),
135 D, Chemin Haendel, Candiac, J5R 1R7.

Renseignements :

Jean-Gilles Beaudin (450-659-9780)

Jeanne Ethier-Lamoureux (450-672-8452)

Bienvenue à tous et à toutes . . . Danser c'est la santé !

Yoga

Vous souhaitez conserver un bonne condition physique.

Vous souhaitez bouger en douceur, en respectant votre rythme.

Vous souhaitez conserver ou améliorer votre flexibilité.

Hommes et femmes vous êtes les bienvenus.

Nous serons heureux de vous accueillir dans un de nos groupes.

Session hiver:

Les mardis de 9 h 30 à 11 h, du 19 janvier au 26 avril 2016

Les vendredis de 9 h 30 à 11 h, du 22 janvier au 29 avril 2016

Lieu: Complexe Roméo-Patenaude, à Candiac, J5R 1R7.

Coût: 135\$ pour 15 cours.

Renseignements :

Nicole Trépanier Gagné (450 659-3372) ou arniga@netcourrier.com

Quilles

C'est le moment de rentrer en communication avec vous pour la saison de quilles 2016, après des vacances de Noël qui, je l'espère, auront été reposantes. Encore cette année, nous invitons les personnes qui n'ont jamais joué ou encore celles qui n'ont pas joué depuis longtemps à venir faire un essai gratuit Si par la suite vous désirez poursuivre, vous serez inclus dans une équipe avec laquelle vous passerez de très bons moments. Tous les abats que vous voulez sont autorisés!

Lieu: Salle « Le Riverain », 1680, boulevard St-Laurent, Ville de Ste-Catherine (au coin de la 1re Avenue et du boulevard St-Laurent).

Coût: 13 \$ par semaine, payable en un seul versement par chèque et libellé au nom de l'AREQ Des Prairies-Brossard.

Renseignements :

Glenn Gudgeon (450-659-3453) ou **Pierre Francoeur** (450-635-3266).

Autres activités

Aquaforme

(en collaboration avec le collège Jean-de-la-Mennais)

Pour aider vos muscles à « ralentir » leur vieillissement, rien de mieux que d'exercer une activité physique, à condition de ne pas faire n'importe quoi ! Alors, pourquoi ne pas vous joindre à un groupe dynamique d'aquaforme? Cette activité s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes. Il n'est pas nécessaire de savoir nager, puisque les différents exercices se déroulent en eau peu profonde. Sortez vos maillots même en hiver!

Dates : les 8,10, 14 et 15 décembre 2015. Les 5, 6, 11, 14, 18, 20, 25 et 28 janvier 2016. (voir [calendrier AREQ-Éclair](#) pour les autres dates à venir en 2016).

Horaire et durée : aux jours et heures déterminés par le professeur, selon ses disponibilités. L'activité est d'une durée de 60 minutes. Veuillez communiquer avec un responsable du Pavillon des sports Jean-de-la-Mennais (450-444-7235) (voir aussi [le calendrier de activités dans l'AREQ-Éclair](#))

Lieu : [Pavillon des sports Jean-de-la-Mennais, 870, Ch. de St-Jean, La Prairie, J5R 2L5](#)

Inscription ; aucune inscription obligatoire.

Renseignements :

Cécile Morneau- Pelletier(450-671-9552)

Bridge

(en collaboration avec le club de bridge de La Prairie)

Activité intéressante, passionnante, qui aide à cultiver la mémoire et à exercer la concentration. N'hésitez pas à vous joindre au club de bridge de La Prairie, si vous voulez aussi vous amuser en bonne compagnie.

Date : elle sera confirmée sous peu ([calendrier des activités dans l'AREQ-Éclair](#)).

Horaire : tous les mardis et jeudis à 13 h.

Lieu : [Complexe St-Laurent, 500 rue St-Laurent, La Prairie, J5R 5X2](#)

Inscriptions : Jacqueline Boulanger(présidente) (450-659-9713)

Partenaire: vous voulez jouer au bridge, mais vous n'avez pas de partenaire? Le club vous aidera à en trouver un ou une. Veuillez communiquer avec la responsable du jumelage, soit Maryse Le Blanc (450-444-9846)

Coût : 3 \$ pour les membres du club et 4 \$ pour les non-membres.

Renseignements :

[Yolande Trudeau](#), membre AREQ et du club de bridge de La Prairie.

Espagnol

Cours pour débutants : dès le mardi 15 mars 2016, de 13 h 30 à 16 h.

Cours pour intermédiaires : dès le mercredi 16 mars 2016, de 13 h 30 à 16 h.

Lieu : [bibliothèque de Delson, 1, 1^{re} avenue, Delson, J5B 1M9](#)

Coût : 150 \$ par catégorie/par session, payables par chèque libellé à L'AREQ Des Prairies-Brossard

Professeur: Luz Maria Bélanger

Renseignements :

[Marie-Andrée Rheault](#) (450-443-3155)

Liste des responsables

Activité	Responsable	Téléphone	Courriel
AREQ-Éclair	Yves Bussière Pierre André Desrosiers	450-632-1982 450-632-0100	yves.bussiere@bell.net pierre.desrosiers1@videotron.ca
Directeur de La Moisson	Robert Champoux	514-913-3404	robert.champoux@gmail.com
Cartes de souhaits (poste)	Cécile Trudel-Frenette Élaine Brosseau-Leclerc Émilien Leblond	450-659-9007 450-632-4295 450-462-3757	leblond7@sympatico.ca
Cartes de souhaits (courriel)	Suzanne Aubry Marie Gervais	450-659-5030 450-659-9053	aubry.suzanne@outlook.com
Comité de l'environnement	Jeanne Éthier Lamoureux Lise Gélinas-Auger Martine Chatelain Manon Côté	450-672-8452 450-462-3309 514 769-5529	jeannel1@live.ca
Comité des assurances	Membres du conseil		
Comité de la condition des femmes	Lise Fontaine Hélène Guérard	514-767-0663 450-656-5051	lisfon@yahoo.ca
Comité de la condition des hommes	François Desgroseillers	450 812-8856	blu@videotron.ca
Comité de la retraite	Membres du conseil		
Comité socio-politique	Jacques Journault	450 659-1245	journeault.j@videotron.ca
Conférences	Doris Croteau	450 633-0687	croteaud@videotron.ca
Cours d'espagnol	Marie-Andrée Rheault	450-443-3155	marheault@bell.net
Danse en ligne	Jeanne Éthier Lamoureux Jean-Gilles Beaudin	450-672-8452 450-659-9780	jeannel1@live.ca
Fondation Laure-Gaudreault	Louisette Filion	438-275-3727	louisette.illion@hotmail.com
Diner des retrouvailles	Jocelyn Parent	450-691-2794	jajlparent@hotmail.com
Diner de Noël, diner de la Saint-Valentin	Fernand Bédard Jocelyn Parent	450 678-7569 450-691-2794	jajlparent@hotmail.com
Inform-AREQ	Pierre-André Desrosiers Jacques St-Pierre	450-632-0100 450-659-2274	pierre.desrosiers1@videotron.ca jacnico@videotron.ca
Inscriptions aux activités	Claire Fournier	450-659-0909	cfournier09@videotron.ca
Les petits-déjeuners	Jacques St-Pierre	450-659-2274	jacnico@videotron.ca
Réseau courriel Registre des membres	Yves Bussière Pierre André Desrosiers	450-632-1982 450-632-0100	yves.bussiere@bell.net pierre.desrosiers1@videotron.ca
Service d'accueil	Jacques St-Pierre	450-659-2274	jacnico@videotron.ca
Quilles	Pierre Francoeur Glen Gudgeon	450-635-3266 450-659-3453	francoeurpierre@hotmail.com
Yoga	Nicole Trépanier Gagné	450-659-3372	arniga@hotmail.com

**Notre prochain petit-déjeuner : le 26 novembre
Chez Como Pizzeria, à Delson**

Conférences

Palier régional La fiscalité



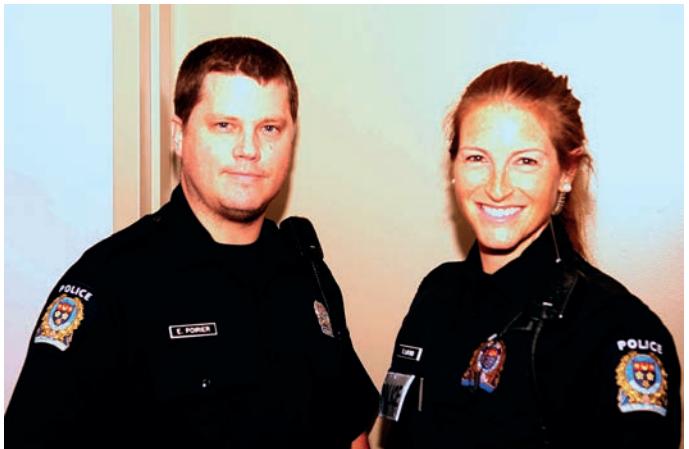
Sophie Mongrain et Régis Gagnon.

Assurances Assureq



Johanne Freire,
conseillière à la
sécurité sociale, AREQ.

Arnaques



Les agents Éric Poirier et Tania Lafond
du Service de police de Longueuil.

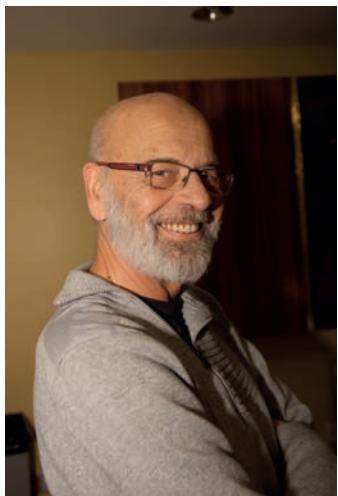
Palier sectoriel

L'aide au masculin



André Noël qui nous a présenté son témoignage,
François Desgroseilliers responsable de la condition de
l'homme,
Pierre André Desrosiers, président du secteur,
Jacques Couture, conférencier.

La généalogie familiale



Robert Champoux notre conférencier.

Brunch des retrouvailles 2015

